



UNIVERSITÉ
PANTHÉON-ASSAS

- PARIS II -

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE THÈSE 2014

31 mars 2016

18h

Appartement décanal

Lauréats de la mention de l'Université pour la thèse

Droit

Thomas Ehrhard, pour sa thèse *Le découpage électoral sous la Vème République entre logiques partisans et intérêts parlementaires*, sous la direction du professeur Hugues Portelli. Lauréat du prix de thèse 2014 de l'Assemblée nationale.

Carla Habre, pour sa thèse *Le subsidiarité en droit privé*, sous la direction du professeur Hervé Lécuyer.

Marine Joly, pour sa thèse *La matérialité de l'infraction à l'épreuve des extensions du principe de territorialité*, sous la direction du professeur Yves Mayaud

Jeanne Mesmin d'Estienne, pour sa thèse *Le droit public et la mort*, sous la direction du professeur Didier Truchet.

Carmen Montoir, pour sa thèse *Les principes supérieurs du droit pénal des mineurs délinquants*, sous la direction du professeur Yves Mayaud

Eléna Morenkova, pour sa thèse *Mémoire et politique. Les représentations du passé soviétique en Russie*, sous la direction du professeur Jacques Chevallier.

Sibilla Ottoni, pour sa thèse *Principe de proportionnalité et droit de la concurrence*, sous la direction du professeur Benoît Plessix.

Frédéric Petipermon, pour sa thèse *Le discernement en droit pénal*, sous la direction du professeur Didier Rebut.

Lauréats du prix de l'Université pour la thèse

Droit

Nicolas Balat, pour sa thèse *Essai sur le droit commun*, sous la direction du professeur Michel Grimaldi. A obtenu le prix André Isoré de la Chancellerie des universités de Paris en 2015. Également Maître de conférences à l'université Panthéon-Assas depuis la rentrée 2015

Patrick Barban, pour sa thèse *Les entreprises de marché – Contribution à l'étude d'un modèle d'infrastructure de marché*, sous la direction du professeur France Drummond. A obtenu le prix André Isoré de la Chancellerie des universités de Paris en 2015.

Yannick Blandin, pour sa thèse *Sûretés et bien circulant*, sous la direction du professeur Alain Ghozi.

Philippe Collet, pour sa thèse *L'acte coercitif en procédure pénale*, sous la direction du professeur Didier Rebut.

Guillaume Drouot, pour sa thèse *La rétroactivité de la jurisprudence : recherche sur la lutte contre l'insécurité juridique en droit civil*, sous la direction du professeur Claude Brenner.

Charlotte Dubois, pour sa thèse *Responsabilité civile et responsabilité pénale : à la recherche d'une cohérence perdue*, sous la direction du professeur Yves Lequette. A obtenu le prix Ripert 2015 de la Chancellerie des universités de Paris. Également Maître de conférences à l'université Panthéon-Assas depuis la rentrée 2015

Grégoire Duchange, pour sa thèse *Le concept d'entreprise en droit du travail*, sous la direction du professeur Bernard Teyssié. A obtenu le prix André Isoré de la Chancellerie des universités de Paris en 2015. Également Maître de conférences à l'université Panthéon-Assas depuis la rentrée 2015

Aurore Garin, pour sa thèse *Le droit d'accès aux documents : en quête d'un nouveau droit fondamental dans l'Union européenne*, sous la direction du professeur Claude Blumann.

Thibault Guilluy, pour sa thèse *Du self-government des Dominions à la dévolution : recherches sur l'apparition et l'évolution des la Constitution britannique*, sous la direction du professeur Olivier Beaud. Également Maître de conférences à l'université Panthéon-Assas depuis la rentrée 2015

Nagib Hage Chahine, pour sa thèse *La distinction de l'obligation et du devoir en droit privé*, sous la direction du professeur Yves Lequette.

Benjamin Huglo, pour sa thèse *La contractualisation des relations entre l'État et les collectivités territoriales*, sous la direction du professeur Yves Gaudemet.

Freddy Lemaître, pour sa thèse *La monnaie comme objet de sûretés*, sous la direction du professeur Michel Grimaldi. A obtenu le prix André Isoré de la Chancellerie des universités de Paris en 2015.

Émilie Linglin, pour sa thèse *Corps humain et assurances des personnes*, sous la direction du professeur Laurent Leveneur.

Vincent Malassigné, pour sa thèse *Les titres représentatifs. Essai sur la représentation juridique des biens par des titres en droit privé*, sous la direction du professeur Alain Ghozi. A obtenu le prix André Isoré de la Chancellerie des universités de Paris en 2015. Également Maître de conférences à l'université Panthéon-Assas depuis la rentrée 2015

Florian Poulet, pour sa thèse *L'inopérance des moyens dans le contentieux administratif français*, sous la direction du professeur Olivier Gohin. Également Maître de conférences à l'université Panthéon-Assas depuis la rentrée 2015

Damien Reymond, pour sa thèse *Action antidumping et droit de la concurrence dans l'Union européenne*, sous la direction du professeur Laurence Idot. A obtenu le prix honorifique Dennery de la Chancellerie des universités de Paris en 2015.

Mélanie Roussel, pour sa thèse *Du « bon régime »*, sous la direction du professeur Stéphane Rials.

Carine Signat, pour sa thèse *Le pouvoir discrétionnaire du juge et l'inexécution du contrat : étude de droit comparé franco-allemande*, sous la direction du professeur Bénédicte Fauvarque-Cosson.

Victor Simon, pour sa thèse *Les échelles du Levant et de Barbarie. Droit du commerce international entre la France et l'Empire ottoman (XVI^{ème}-XVIII^{ème} siècle)*, sous la direction du professeur Olivier Descamps. A obtenu le prix André Isoré 2015 de la Chancellerie des universités de Paris.

Lamprini Xenou, pour sa thèse *Les principes généraux du droit de l'Union européenne et la jurisprudence administrative française*, sous la direction du professeur Fabrice Picod. A obtenu le prix honorifique Capitant de la Chancellerie des universités de Paris en 2015.

Sciences économiques

Adélaïde Fadhuile-Crépy, pour sa thèse *Concurrence et différenciation des produits sur le marché des pesticides : une analyse empirique sur données françaises*, sous la direction du professeur Alain Pirotte.

Sciences de gestion

Laurent Choain, pour sa thèse *L'éducation, fondement et avenir des politiques de ressources humaines et de développement du leadership dans les sociétés de services professionnels*, sous la direction de Franck Bournois.

Sciences de l'information et de la communication

Virginie Sonet, pour sa thèse *Les usages sociaux et les logiques économiques de l'audiovisuel sur smartphone*, sous la direction des professeurs Nathalie Sonnac et Josiane Jouët.